PER
A-362

L'Album Musical

A. FILIATREAULT & CIE, EDITEURS — CHS LABELLE, RÉDACTEUR

NUMERO 8 — *MONTREAL, AOUT* 1883 — *VOLUME II*

L'OPÉRA ITALIEN

Nous ne dirons qu'un mot de la troupe d'opéra italien dont l'illustre gérant de l'Académie de Musique, M. Thomas, nous a gratifiés à la fin du mois d'août.

Les chœurs, si l'on peut appeler de ce nom la réunion de six ou sept individus plus ou moins débraillés, étaient tout simplement atroces, et l'orchestre était encore plus mauvais, si toutefois la chose est possible.

Quant aux chanteurs, à part Mlle Beecher, qui a de la voix et du talent, c'était une assez jolie collection de ruines qui n'aurait pas déparé un musée d'antiquités.

La représentation du *Barbier de Séville* a été la chose la plus ignoble qu'il soit possible d'imaginer.

Nous ne voulons pas laisser passer cette occasion sans protester de toutes nos forces contre la manière dont se font les comptes-rendus dans notre presse quotidienne. La troupe qui joue est toujours, d'après les journaux, la meilleure que nous ayons eue à Montréal. Chaque représentation est un succès, et l'enthousiasme du public est toujours à son comble. Quand il s'agit d'une troupe d'opéra, c'est bien pire. Les reporters qu'on envoie au théâtre s'entendent en musique comme un avocat s'entend à soigner la fièvre typhoïde, et rien n'est plus cocasse que de voir les sottises qui s'étalent le lendemain dans leur journal. L'un d'eux ne disait-il pas la semaine dernière que le vendredi suivant la troupe d'opéra donnerait *La Traviata*, le chef-d'œuvre de *Donizetti !!* Quand on ne sait seulement pas le nom de l'auteur d'une œuvre, comment voulez-vous qu'on vous en donne une appréciation convenable? Nous comprenons que, pour ces journaux, c'est une question de billets de faveur, mais ce n'est pas une raison d'induire le public en erreur, et de nous faire passer aux yeux des étrangers pour de francs imbéciles. Si ces journaux n'ont pas à leur disposition de reporters compétents, ils devraient se borner à publier l'annonce de la troupe sans faire de ces réclames ridicules et insensées qui ne peuvent que nous déprécier aux yeux des véritables artistes qui nous honorent quelquefois de leur visite.

Quant à M. Thomas, le gérant de l'Académie de Musique, nous lui dirons en terminant qu'il est en arrière de dix ans. Il devrait savoir que l'art musical a fait de très grands progrès au Canada depuis quelques années, et que ce qu'il vient de nous donner ne peut plus nous satisfaire. S'il ne le sait pas, qu'il l'apprenne et qu'il agisse en conséquence à l'avenir.

Pour obtenir les services du " Cercle Gounod, " soit pour une messe de requiem, soit pour une messe de mariage, soit pour un concert, on n'a qu'à s'adresser aux bureaux de l'ALBUM MUSICAL, No 8 Rue Ste Thérèse.

DE LA MUSIQUE DANS NOS ÉGLISES

Sous ce titre, un musicien distingué M. E. H. Turpin vient d'écrire un article admirable dans le *Musical Standard* de Londres. Il traite surtout la question des voix de femmes dans l'église et en fait voir la nécessité. C'est une étude excessivement intéressante et nous avons cru devoir en traduire quelques extraits que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

" Il se fait actuellement en Angleterre, dit M. Turpin, un mouvement très important et nous voyons se manifester clairement les signes d'une réaction prochaine en faveur des voix de femmes. Ceci est dû en grande partie à ce que l'on commence à introduire dans nos églises, pour les grandes solennités, des œuvres véritablement religieuses, écrites dans le style large du choral. On sent un pressant besoin d'avoir des voix plus souples et des chanteurs plus expérimentés que ceux que l'on trouve ordinairement dans les chœurs composés d'hommes et d'enfants. Cette réaction constituerait un progrès réel et nous espérons qu'elle aura lieu.

Les chœurs d'hommes et d'enfants sont une véritable anomalie puisque pour eux on met de côté les plus belles voix qui soient sorties des mains du créateur. De plus, c'est une institution qui, malgré le travail énorme qu'elle exige, ne donne la plupart du temps que de pauvres résultats ; car les voix d'enfants sont rarement maniables, et tout à fait impropres à rendre la belle et grande musique religieuse. Celui qui le premier, a eu l'idée de ces chœurs à commis une grave erreur qui, nous l'espérons, disparaîtra bientôt grâce aux développements rapides que prend de nos jours la musique d'église.

Je n'ai pas l'intention de demander qu'on supprime les chantres du sanctuaire, loin de là ; je veux seulement faire remarquer que pour exécuter intégralement et parfaitement la musique sacrée, il faut de grandes masses chorales, composées de tous les éléments vocaux, et nous n'y arriverons jamais si la partie de soprano doit être confiée à des enfants.

Que l'on conserve les chœurs d'hommes et d'enfants pour les répons et pour le chant liturgique proprement dit, mais que l'on ait à part cela de grands chœurs bien complets pour l'exécution de la musique. On pourrait peut-être placer ces chœurs de façon à ce qu'ils puissent se joindre au chœur du sanctuaire pour le chant des antiennes et de tout le plain-chant en général et l'on obtiendrait de cette manière des effets de sonorité prodigieux.

***